

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE

Rubens UM NYOBE

Ernest OUANDIE

Afana OSSENDE

Abel KINGUE

Monseigneur Albert NDONGMO

LES CHIENS ABOIENT,

LA CARAVANE PASSE !

RETOUR à l'ENVOYEUR !

Le 21 mai 2010

SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org

fidh

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

ORGANISATION INTERNATIONALE NON-GOUVERNEMENTALE A VANT STATUT CONSULTATIF AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'UNESCO,
DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'ORGANISATIONS AUTRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES ENFANTS

International Federation
for Human Rights

Federación Internacional
de los Derechos Humanos

الفيدالية الدولية لحقوق الإنسان

Kapet de Bana, Président
Ligue Camerounaise des droits de l'Homme

Par courrier électronique: africa@smol.org

À Paris, le 20 mai, 2010

Cher M. de Bana,

Le Congrès de la FIDH qui s'est tenu du 6 au 10 avril 2010 à Erevan en Arménie a décidé d'exclure La Ligue Camerounaise des droits de l'Homme de la FIDH, considérant que les positions de la Ligue violent les dispositions des article 1 et 4 des Statuts de la FIDH.

Ainsi je vous remercie dorénavant de ne plus faire apparaître ni vous prévaloir d'un quelconque lien avec la FIDH.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Souhayr Belhassen
Présidente

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter-africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

Objet : réponse à votre lettre du 04 janvier 2010.

Le 08 janvier 2010.

A Madame la Présidente de la F.I.D.H.,
Madame Souhayr BELHASSEN,

Bonjour et Bonne année, Madame BELHASSEN,

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme répond à votre prolifération abortive et répétitive pour son exclusion et vous exclut, elle-même, de cette organisation, la F.I.D.H., devenue votre gagne-pain alimenté par nos cotisations, en vous rappelant nos correspondances successives (4 janvier 2010, 05 septembre 2009, 15 juin 2009, 10 janvier 2009, 30 novembre 2008, 27 juillet 2008, 05 avril 2008, 09 novembre 2007), entre autres rencontres, sur votre invitation, au siège de la F.I.D.H. ; ce qui atteste, sans conteste et nul doute, de l'attachement de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme à l'Organisation F.I.D.H.

Aussi, c'est le lieu de réitérer que quand la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme adhère à la F.I.D.H., vous ne connaissiez pas ce que c'était que la défense des Droits de l'Homme même dans votre pays, la Tunisie, et où nous sommes venus successivement libérer ce pays et tenir des assises des Droits de l'Homme à Tunis (1992) haut lieu de l'Histoire de la révolution et de la libération de l'Afrique, notre siège historique.

Madame BELHASSEN,

Il n'y a que deux choses dont l'être pensant et équilibré doit se garder d'offenser comme vous le faites, c'est-à-dire, Dieu et l'Histoire des Peuples, dans le combat pour la liberté et la justice.

Aussi, pour votre propre gouverne, la F.I.D.H. est née du sang versé des peuples pour la Liberté, c'est ce qui inspire la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme. A votre décharge, vous êtes novice et innocente et peut-être inculte quant à la connaissance de l'Histoire, mais la Ligue Camerounaise vous pardonne (car on ne punit pas l'ignorance), et pourtant, c'est la Ligue Camerounaise qui a parrainé votre candidature et votre élection à la tête de la F.I.D.H.

Souvenez-vous donc, l'histoire étant la science des traces, de nos rencontres dans ce contexte, de Paris, au siège de la F.I.D.H., au 3^{ème} Forum Mondial des Droits de l'Homme à Nantes (2008), lors du 36^{ème} Congrès de la F.I.D.H à Nantes (2007) et lors du Congrès extraordinaire de l'U.I.D.H. à Bamako (2009).

Madame BELHASSEN,

Une fois pour toutes, l'histoire des Droits de l'Homme en Afrique se confond avec l'histoire de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, qui elle-même se confond avec l'histoire de l'Afrique contre le colonialisme et le néocolonialisme pour les Droits des Peuples à disposer d'eux-mêmes par la bonne gouvernance, fondement de la liberté et de la démocratie.

Enfin, ce n'est pas à une éminence grise de la connaissance du Droit que vous êtes et que nous respectons, que nous devons rappeler les principes élémentaires du respect de la déontologie d'une organisation humanitaire, à vocation internationale, qu'est la F.I.D.H., dont la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, aux côtés des autres mouvements et organisations, incarne les valeurs historiques.

Ainsi, avec votre talent d'avocat, vous êtes libre d'aller défendre les cas de vos clients devant les Barreaux pour votre gagne-pain, car la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme vous juge inapte à défendre les militants et les combattants des Droits de l'Homme dans leur assertion philosophique, éthique et morale.

Ce sera donc la dernière fois que la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme répond à vos proliférations fantasmagoriques inintelligibles parce qu'inconscientes.

Bonne et heureuse année et adieu et non plus au revoir !

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,
Le secrétariat.

**SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org**

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

Objet : Réponse à appel à candidatures pour le
37^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Erevan, du 06 au 10 avril 2010.

Le 04 janvier 2010.

A Madame la Présidente de la F.I.D.H.,
Madame Souhayr BELHASSEN,

Madame la Présidente,

En réponse à votre circulaire – congrès du 27 novembre 2009, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, doyenne des Ligues africaines des Droits de l'Homme, de 1983 à nos jours, et ayant participé physiquement aux différents congrès successifs :

- **36^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Lisbonne (Portugal) du 19 au 27 avril 2007,**
- **35^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Quito (Equateur) du 02 au 07 mars 2004,**
- **34^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Casablanca (Maroc). Janvier 2001,**
- **33^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Dakar (Sénégal) du 20 au 23 novembre 1997,**
- **32^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Madrid (Espagne) – 1995,**
- **31^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Turin (Italie) – 1991,**
- **Inauguration du Mémorial à Caen (Calvados – France) le 6 juin 1988. Congrès de la F.I.D.H.,**
- **Congrès de la F.I.D.H. à Lille en 1986,**
- **Congrès de la F.I.D.H. à l'UNESCO en 1983,**

approuve et appuie le renouvellement de la liste des candidats présentée par Madame la Présidente, Madame Souhayr BELHASSEN, pour être reconduite aux termes de l'article 11 des statuts relatif à la réélection des candidats sortants avec le souci de préserver la continuité de l'action collective pour la réalisation efficace du programme et des objectifs de la F.I.D.H., respectant ainsi, à la fois, la diversité dans la représentation de notre organisation à vocation mondiale et l'unité d'action dont a fait montre le bureau sortant que la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme félicite.

Bonne heureuse année 2010 à toutes et à tous !

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,
le Président,
Professeur Kapet de BANA.

SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

Objet : réponse à votre lettre du 30 juillet 2009 concernant le criminel génocidaire Omar El Béchir du Soudan.

Le 05 septembre 2009

A Madame Souhayr BELHASSEN,
Présidente de la F.I.D.H.

Madame la Présidente et très chère sœur,

Nous avons hésité un instant entre continuer à répondre à vos exaspérations désespérantes pour les militants et les défenseurs des Droits de l'Homme ou à nous taire par mépris contre votre acharnement irascible.

Car :

1°) Vous nous avez suffisamment prouvé que vous n'avez pas la capacité de quitter votre robe d'avocate, défenseuse de vos clients qui vous permettent de gagner votre pain pour revêtir le manteau de militante des Droits de l'Homme qui n'ont pour avocat que l'opinion publique interpellée, informée et mobilisée contre l'injustice et l'impunité.

2°) La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme croit vous avoir déjà répondu une fois pour toutes à vos précédentes veuleries ou méprises exaspérantes, qu'avant vous, elle était en première ligne, avec vous, elle demeure et après vous, elle demeurera. C'est donc vous qui passez et la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme pour la défense des victimes reste. Car la Ligue Camerounaises des Droits de l'Homme, c'est un peuple et son histoire éternelle au service de l'Afrique et du monde solidaire.

3°) Autant vous choisissez vos clients que vous défendez pour gagner votre pain, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme ne choisit ni ne distingue les bourreaux assassins de la liberté, à l'exemple de BEN ALI en Tunisie comme de Hissene HABRE au Tchad, de N'GUESSO au Congo ou de TANDJA au Niger, entre autres....

Aussi, après ces considérations, venons-en au cas du criminel, génocidaire, assassin, Omar El Béchir, fossoyeur du peuple du Soudan pour vous inviter à lire et à insérer, pour large diffusion, dans le bulletin de la F.I.D.H., nos prises de position, pionnières en la matière, sur la situation dramatique au Soudan dont est victime le peuple martyr, terrorisé et massacré par le génocidaire Omar El Béchir devant l'impuissance des Nations Unies, de l'Union Africaine à le faire arrêter et neutraliser ou à l'éliminer ou le juger. C'est ce que la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, en première ligne des défenseurs des Droits de l'Homme au Cameroun, en Afrique et dans le monde, affirme, réitère et réaffirme dans les documents sélectionnés et largement diffusés, lisibles sur le site « Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org>:

- Devoir de Mémoire et Droit à la Mémoire pour la Renaissance africaine ensevelie par la « FRANCE- AFRIQUE » des criminels Jacques FOCCART et Omar BONGO. Bilan et

- perspectives de la « FRANCE – AFRIQUE » de 1960 à nos jours. Les principaux bourreaux. Les principales victimes. Le 21 juin 2009. http://africa.smol.org/files/cmdp-cpress241_0.pdf
- Lettre à Madame Louise Roland-Gosselin, Executive Director Waging Peace à Londres, concernant l'Union Africaine et la Cour Pénale Internationale. Le 03 juin 2009. Lettre adressée aux Etats membres de l'Union Africaine. http://africa.smol.org/files/lcdh-mail96_0.pdf
 - La Cour Pénale Internationale, quelle justice ? La mascarade nébuleuse des Nations désunies du Conseil de Sécurité ou d'insécurité des puissances impérialistes colonialistes nostalgiques pilleuses des richesses africaines, en guerre génocidaire contre les peuples précarisés et soutenant les pouvoirs génocidaires sanguinaires en Afrique. Le 07 mars 2009. http://africa.smol.org/files/lcdh-cpress250_0.pdf
 - L'Afrique veut-elle protéger les génocidaires intouchables ? Il est urgent que l'Union Africaine organise ses jugements, sinon récuser la Cour Pénale Internationale serait un déni de justice. Le 08 juillet 2009. http://africa.smol.org/files/lcdh-cpress263_0.pdf
 - Le CRIMINEL PAUL BIYA encore à PARIS du 21 au 24 juillet 2009. Ce tortionnaire, sanguinaire, violeur, voleur, corrompu, assassin de la jeunesse et des populations innocentes, affamées et précarisées, sans secours ni recours, doit être chassé du pouvoir à l'exemple de Charles TAYLOR du Liberia et d'Omar El Béchir du Darfour qui sont devant le Tribunal Pénal International pour crimes d'assassinat et de génocide. ALERTE de la LIGUE CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME au peuple HOSPITALIER de FRANCE. <http://africa.smol.org/files/lcdh-cpress264.pdf>
 - Enfin, l'Histoire retiendra que le C.M.D.P. et la L.C.D.H. ont eu raison d'avoir invité et proposé, par un communiqué de presse daté du 26 janvier 2006, à l'Union Africaine, lors du 6ème sommet de Khartoum (Soudan), du 23 au 26 janvier 2006, de créer un Comité de juristes africains pour juger Hissène HABRE et les autres Chefs d'Etat africains criminels assassins génocidaires tortionnaires sanguinaires. Le 24 mai 2006. http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpress125.pdf
 - Communiqué de presse du C.M.D.P. et appel à la vigilance concernant le 6ème Sommet de l'Union Africaine à Khartoum (Soudan) du 23 au 26 janvier 2006. Quel avenir pour l'Union Africaine sans Président, faute de dirigeants intègres, la boucle étant bouclée. Le 26 janvier 2006. http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpress112.pdf
 - Séminaire de l'U.I.D.H. sur la formation des formateurs en Droits de l'Homme. 1er avril 2005 à Ouagadougou (Burkina Faso). La Cour Pénale Internationale et les Tribunaux ad'hoc d'Arusha à la lumière du Traité de Rome et des recommandations concernant les Tribunaux ad'hoc (Rwanda, Darfour, Liberia, Sierra Leone, Nigeria, Tchad, etc...). Contribution pédagogique à la méthode, la recherche, l'information, l'éducation, l'enseignement et la formation. Exposé du Professeur Kapet de BANA. <http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh.part64.pdf>
 - Message à Maître Sidiki Kaba, Président de la F.I.D.H., concernant les Plaintes devant la Cour Pénale Internationale contre les criminels et les génocidaires en Afrique. Le 14 février 2003. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_mail08.pdf
 - La Cour Pénale Internationale des Nations Unies. Le Cas du Cameroun et la responsabilité du génocidaire Paul BIYA. Le 16 mars 2003. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress32.pdf

Madame la Présidente,

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme vous accuse de veuleries, d'acharnement nébuleux et surtout de rétention de l'information. Les accusations se trouvent déjà dans nos différentes correspondances concernant les différentes interpellations et convocations d'audition dont vous ne cessez de nous abreuver depuis un certain temps.

Aussi, encore une fois et ce sera la dernière, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme verse dans le dossier que vous avez monté, malencontreusement, contre elle, pour des raisons dont vous seule en avez les secrets et l'intime conviction, et pour ne parler que du Soudan et de Béchir dont vous êtes subitement tombée amoureuse, comme votre premier coup de foudre en Droits de l'Homme, un choix de nos textes en l'espèce en vous mettant en

demeure de les diffuser dans le bulletin de la F.I.D.H. comme réponse à votre lettre écrite sans probité, ne serait-ce qu'en respectant la morale de la profession d'avocat dont vous vous réclamez.

Nous vous avons indiqué plus haut, avec obligation de publication, nos références sur la situation au Soudan et aux crimes génocidaires du bourreau BECHIR, votre préféré.

Vous écrivez au nom du Bureau International, nous espérons que vous avez fait lire nos comptes-rendus des auditions dont vous nous avez accablées, aux membres pour qu'ils soient à même de nous pourchasser au nom de la F.I.D.H. dont ils ne vous permettent pas d'incarner les hautes valeurs humaines proclamées par notre grande organisation, la F.I.D.H, et dont nous nous réclamerons malgré vous, et vous le savez, nous osons l'espérer, car vous connaissez notre combat sur le terrain de la défense des libertés fondamentales et pas dans la salle parisienne de banquet du Bureau International, son seul lieu de combat festif, pour ne pas dire, de débat salonnard comme au 17^{ème} siècle.....

Encore une fois, nous osons croire que vous vous appliquerez pour ne pas confondre votre métier d'avocate professionnelle avec le mandat limité que nous vous avons confié pour trois ans à la tête de la F.I.D.H. avec l'espoir que vous puissiez largement diffuser la prise de position des ligues souveraines.

En définitive, par rapport à vos élucubrations sur le Soudan et les mesures prises par vous au nom du Bureau International de la F.I.D.H.

- a- La F.I.D.H. ne s'appelle pas Bureau International et Madame la Présidente ne s'appelle pas la F.I.D.H., fût-elle désignée par le Congrès, non pour exprimer ses convictions personnelles ou les positions tendancieuses de divers membres du Bureau International que nous connaissons individuellement et collectivement dans leurs actions et réactions que seul le Congrès, informé avec probité, jugera.
- b- Puisque vous êtes une nouvelle-née de la F.I.D.H., la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme en a connu d'autres avant vous, depuis 1980 de son adhésion et à travers sept Congrès. La durée d'un mandat étant de trois ans, il vous reste donc une année et vous avez besoin de baver sur la L.C.D.H. pour justifier de votre bilan. Le paradoxe est, malheureusement, que la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme sera à la fois l'accusée et le juge de votre « brillant bilan ». Et nul doute qu'au Congrès, nous parlerons de la situation en Libye, au Soudan, au Tchad, au Congo, en Tunisie, au Gabon, au Maroc, au Polisario, au Rwanda, en Guinée, en Mauritanie, en Somalie, en Irak, au Liban, en Afghanistan, et chaque ligue présente au Congrès devra axer son rapport d'activités, écrit et diffusé, sur les événements concernant ces diverses contrées dans le monde, car ce ne sera plus vos prises de position personnelles au nom de la F.I.D.H. que le Congrès jugera, mais le rapport d'activités écrit des ligues, seules souveraines et particulièrement en présence des délégations physiquement sur les bancs de l'accusation. Aussi, en clair, nous exigeons la présence effective de nos frères ou sœurs des ligues membres, libyenne et soudanaise.
- c- Aussi, c'est l'occasion de rappeler que le prochain Congrès doit obligatoirement, comme convenu dans les textes et les résolutions de la F.I.D.H., élire à la Présidence un candidat de l'Amérique latine, puis un Président de l'Asie, trois ans après, et ensuite un Président du Moyen Orient , aussi trois ans après, car, l'Afrique vient d'occuper consécutivement deux mandats à la Présidence de la F.I.D.H. alors que l'Europe, depuis 1922, s'était appropriée la direction de notre organisation commune, c'est-à-dire, notre grande maison F.I.D.H. C'est ainsi que nous démocratiserons cette organisation pour enfin sortir de la vision nébuleuse actuelle de Madame la Présidente, Maître Souhayr

BELHASSEN, qui nous dicte une « **philosophie de la démocratie de la paix de cimetièrre** » et de « **médecin après la mort** », c'est-à-dire, **de la démocratie de Hitler ou du nazisme qui interdisait la peine de mort, sauf seule frappant et anéantissant impunément le peuple juif martyr**. C'est également ainsi que Maître BELHASSEN, Présidente de la F.I.D.H., qui n'admet pas qu'on cite le nom des autres bourreaux dont la liste a été dressée par la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme en même temps que le nom du génocidaire Omar El Béchir du Soudan, les désigne sous l'injonction de la Cour Pénale Internationale sous influence des intérêts particuliers inavoués. **Pourtant, la L.C.D.H. a été la première à dénoncer, comme nous l'avons indiqué, et continuons à le réitérer que Omar El Béchir est un sanguinaire, génocidaire**, que les Nations Unies devraient arrêter et neutraliser, mais incroyablement, il est toujours à la tête du gouvernement soudanais, circulant à loisirs pour aller où il veut, comme il veut et quand il veut. C'est pourquoi, Maître BELHASSEN est la seule à pouvoir et à devoir, obligatoirement, expliquer au Congrès le secret de son énigme à la fois fantastique, pathétique et surtout tragique, concernant le bourreau génocidaire, sanguinaire Omar El Béchir qui court toujours en violation à la fois des Droits de l'Homme, des Libertés fondamentales et de Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes.....

Madame la Présidente et très chère sœur, que faire donc ?

Aussi, pour vous aider, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme accuse les Nations Unies et ses Casques Bleus, l'Union Africaine dans leur impuissance à remplir leur mandat à travers le Conseil de Sécurité et la Cour Pénale Internationale, notamment sur le Congo, le Soudan, le Rwanda, la Somalie, le Tchad, l'Afghanistan, la Bosnie, l'Irak, entre autres.... et vous prenez la position contraire aux nôtres, confondant vos convictions et les valeurs de la F.I.D.H. incarnées par les ligues qui expriment le vécu des crimes endurés par les populations terrorisées, massacrées, violées par ces Casques Bleus du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

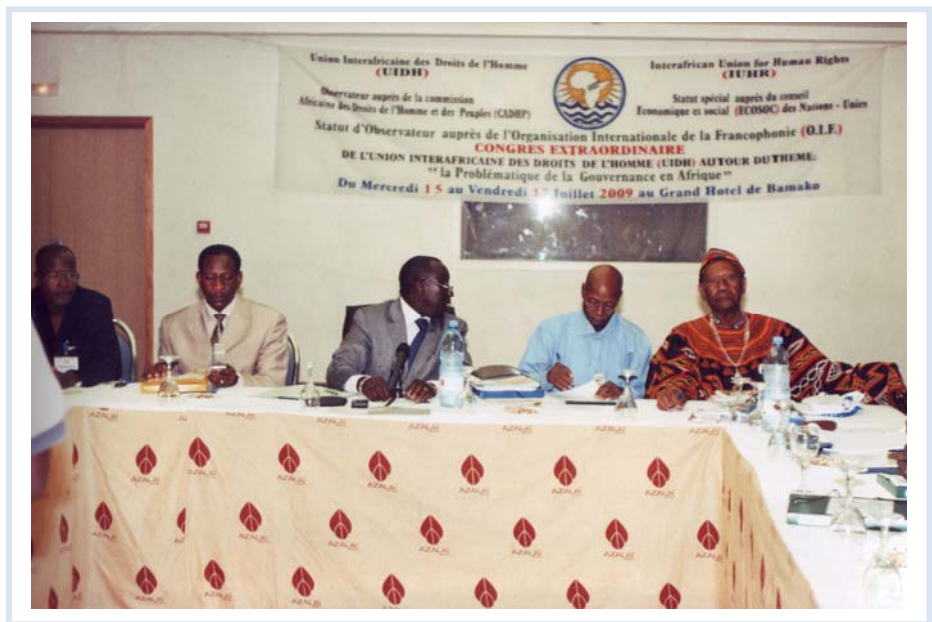
Ainsi, vous n'êtes que le relais de l'ONU ou de l'Union européenne mandatée pour prôner votre discours sur les cas que le Conseil de Sécurité veut bien programmer pour amuser la galerie de l'opinion publique internationale, masquant ainsi, par diversion, les cris et les souffrances des populations et des peuples victimes des crimes d'assassinat et de guerre à travers le monde, selon les rapports de la L.C.D.H.

Enfin, merci de nous donner l'occasion d'informer le monde et l'opinion publique sur les souffrances des victimes et les crimes des bourreaux ainsi d'où qu'ils se trouvent à travers le monde.

Nos salutations les meilleures.

Le secrétariat de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme.

**SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org**



Professeur Kapet de BANA,
Maître Sidiki KABA,
Maître Souhayr BELHASSEN et
Maître Brahim KONE,
lors du Congrès Extraordinaire
de l'U.I.D.H. à Bamako (Mali) les
15, 16 et 17 juillet 2009.



**SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d’Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org**

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

Objet : réponse à votre lettre du 18 mai 2009.

Le 15 juin 2009

Bonjour Madame la Présidente et Monsieur le Trésorier,

Nous venons de recevoir votre lettre du 18 mai cosignée avec pour objet « appel à cotisations ».

Nous sommes plutôt surpris étant donné que vous avez suspendu la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, et sans la rétablir dans ses droits de membre, par une décision que nous attendons toujours, vous nous demandez de verser nos cotisations.

Aussi, nous sommes toujours prêts, comme par le passé depuis 1986, à payer nos cotisations dès que nous aurons reçu la levée de la sanction.

Bien à vous, fidèlement.

Le secrétariat de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme.

SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

**COMPTE RENDU de la 2^{ème} AUDITION de
la LIGUE CAMEROUNAISE des DROITS de
l'HOMME par le BUREAU INTERNATIONAL de
la F.I.D.H., le dimanche 07 décembre 2008 à 10 H 00.**

OBSERVATIONS.

- 1) La convocation a eu lieu à 10H00, le dimanche 07 décembre et nous avons été à l'heure, comme d'habitude.
- 2) Dès notre arrivée, on nous a enfermés dans une petite salle d'attente, comme dans la pratique de Nuremberg.
- 3) Restés affamés entre 10H00 et 14H00, l'heure de la délivrance est venue.
- 4) On nous a conduits dans une salle semblable à une salle de festivités à l'Elysée pendant la réception du 14 juillet.
- 5) Nous découvrons là une table garnie de plats, de bouteilles, toutes sortes de dégustations autour desquelles une cohorte de bourgeois compradores repus.
- 6) Aucun document de travail concernant l'objet de l'audition du renégat qui tremblait de faim parce que venant de loin, descendant matinalement de l'avion.
- 7) A l'entrée du renégat, un court silence pour entendre Madame la Présidente reprendre la tautologie et la litanie de la première audition en date du lundi 23 juin 2008 à 18 H 30.
- 8) Dans un silence de cimetière, un seul personnage, à la fois courageux et vertueux, venu de Belgique, débite sa petite sornette pour dire qu'il vient du Cameroun d'où il n'a pas entendu parler de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme. Venu d'un belge, ce n'est pas étonnant. Car, c'est comme jadis dans le Katanga de Tschombé, les patriotes BALUBA n'étaient pas visibles par les belges, car c'étaient des barbares.
- 9) Enfin, nous lui pardonnons, car en pédagogie comme en justice, on ne punit pas l'ignorance, sauf si c'est une ignorance complice. Son péché étant originel, le peuple camerounais lui pardonne.
- 10) Nous l'avons juste renvoyé, pour son information, au rapport d'activités de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme sur la situation quotidienne dans notre pays, à notre site Internet « Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org>, le plus visité en

termes d'informations sur le Cameroun et l'Afrique, comme dans le monde, dont nous sommes solidaires (article 3 de nos statuts).

- 11) L'attitude de ce touriste associatif belge anti-statutaire de la F.I.D.H., qui se rend dans un pays sans avertir la ligue affiliée, traduit ici le comportement également grave de Madame la Présidente BELHASSEN qui pratique, avec son art professionnel d'avocate d'affaires, la rétention des informations, notamment la non communication des différentes brochures sur l'état des violations quotidiennes des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales au Cameroun, remises entre ses mains lors de la 1^{ère} audition pour communication et information aux membres du Bureau international et du Bureau exécutif.
- 12) Enfin, après cet échange avec ce courageux belge qui a pu rompre le silence après la tautologie répétitive de Madame la Présidente BELHASSEN, la délégation de la L.C.D.H. a été reconduite vers la sortie sans autre forme de procès, laissant le conclave et les convives continuer leur bombance festive. En quittant les lieux, le directeur exécutif, Antoine BERNARD, notre secrétaire perpétuel, à l'exemple de celui de l'Académie française, nous a dits « **on vous répondra rapidement** », comme par pitié et par compassion. Dans mon état languissant, Victor Hugo, lui-même, aurait dit dans les Misérables « **donnez lui tout de même à boire à ces gueux** ». Le vieux militant de 70 ans que je suis, dans une organisation membre payant encore ses cotisations et ayant été présent physiquement à tous les Congrès de la F.I.D.H., de 1986 à nos jours (Lille 1986 – Lisbonne 2007), est reparti affamé sans égard de la part de ceux qui prétendent protéger l'être humain des privations et de l'injustice.
- 13) Ainsi, la F.I.D.H., pionnière des organisations de défense des Droits de l'Homme et du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, née des conflits mondiaux qui ne cessent d'ailleurs de s'aggraver, est devenue une structure d'affairistes pour la recherche de fonds en vue de favoriser le tourisme associatif de quelques avocats professionnels qui veulent améliorer leur carte de visite au nom des peuples précarisés, marginalisés, mourrant de faim, sans recours ni secours.
- 14) Face à cette misère des êtres et des peuples, la F.I.D.H. est devenue une organisation d'aumôniers de guerre qui bénissent les cadavres et de médecins après la mort, professionnalisant ainsi des avocats spécialistes d'enquêtes qui se complaisent dans le tourisme associatif dans nos pays sans nous en informer.

LEÇONS à TIRER

- 1) La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme avait, lors de la 1^{ère} audition, énoncé par écrit, en ce qui concerne Madame la Présidente, « **qu'avant elle, il y avait la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, qu'avec elle, il y a la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme et qu'après elle, il y aura la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme** ».....
- 2) L'histoire de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme se confond avec l'histoire des révolutions et des luttes de libération au Cameroun et en Afrique, en vue du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes contre le colonialisme et la traite des noirs, et aujourd'hui, contre le néocolonialisme, la dictature et la mal gouvernance générant des Crimes contre l'Humanité, notamment au Rwanda, au Congo, au Tchad, en Centrafrique, au Burundi, en Somalie, à Madagascar, en Guinée, en Mauritanie, en Casamance, au Darfour, dans les pays touaregs du Niger et du Nord - Mali, etc...

- 3) Voilà la position de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme face à la F.I.D.H. business. Nous rappelons que la L.C.D.H. a souligné cette dérive de la F.I.D.H. au Congrès de Lisbonne et une ligne de démarcation s'était alors dégagée entre la vision de Monsieur Patrick BAUDOUIN, l'idéologue de la F.I.D.H. affairiste contre le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et défenseur de SADDAM HUSSEIN, génocidaire du peuple irakien, et la délégation de la L.C.D.H. qui a fortement rappelé que nous incarnons l'héritage de la F.I.D.H. historique, née des cendres du nazisme destructeur. Enfin, nous espérons que le prochain congrès veuille trancher sur cette question de fond.
- 4) En conclusion, nous avons souhaité, à la fin, attirer, votre attention sur le vrai motif de « **l'accusation prétexte** » de Madame la Présidente BELHASSEN au nom d'une certaine organisation libyenne en exil, que nous croyions devoir entendre en principal lors de ces deux auditions sur la plainte qu'elle formule à l'endroit d'une organisation sœur qui est la L.C.D.H., qui, d'ailleurs a dit que nous étions prêts à publier leurs revendications sur le site Internet de « **l'Académie Internationale Polytechnique Mouammar El Khadafi pour la paix, la renaissance africaine et le développement durable** » : <http://africa.smol.org>, comme preuve de notre fidélité inconditionnelle aux côtés de tous les défenseurs des libertés démocratiques.
- 5) Nous demandons donc à Madame la Présidente BELHASSEN qui, indirectement, a utilisé pour son compte la ligue sœur libyenne en exil pour régler les acrimonies qu'elle nourrit à l'endroit du Guide du mouvement de la renaissance africaine Mouammar El Khadafi, à l'exemple de Kwamé N'Krumah, père fondateur du mouvement des Etats-Unis d'Afrique, et dont nous sommes, nous-mêmes, les pionniers avant lui, de réfléchir au sens de l'histoire. Aussi, quand nous sommes à Tripoli, à Syrte comme à Benghazi, c'est avec le mouvement de la jeunesse libyenne garante de l'avenir de la Libye et de l'Afrique.

Et, c'est le lieu d'informer notre sœur Madame la Présidente BELHASSEN que la L.C.D.H. a été en première ligne aux côtés du vaillant peuple libyen contre l'embargo criminel génocidaire impérialiste américain qui a coûté la vie aux populations innocentes et à une partie de la famille du Guide de la révolution libyenne dont des enfants en bas âge, lui-même ayant échappé à la mort miraculeusement, grâce à Dieu. Aussi, la L.C.D.H., missionnaire, demeure fidèle au respect du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en Afrique et dans le monde ; le peuple libyen étant partie intégrante de notre patrimoine continental historique. Merci Madame la Présidente.

- 6) C'est ce que nous avons déclaré lors de la 1^{ère} audition en souhaitant que le prochain congrès clarifiera la vision actuelle de la F.I.D.H. sous le règne de Madame la Présidente BELHASSEN.
- 7) Nous sommes à l'écoute et toujours fidèles aux idéaux historiques de notre organisation commune, la F.I.D.H., sur les traces de ses fondateurs visionnaires morts pour la liberté et le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

FIN DU COMPTE RENDU

Le 10 janvier 2009
Le secrétariat de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme.

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

Objet : réponse au message électronique du 28 novembre 2008
concernant l'audition de la L.C.D.H. le 10 décembre 2008.

Le 30 novembre 2008.

A Madame Souhayr BELHASSEN,
Présidente de la F.I.D.H.

Madame la Présidente,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 28 novembre 2008 insistant sur votre acharnement à auditionner la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme qui n'a pas, à votre avis, à faire cohabiter dans le même site Internet, un organisme académique scientifique et culturel portant le nom du Guide de la Révolution libyenne Mouammar El Khadafi pour la Paix, que vous qualifiez d'assassin dans votre lettre de proposition de suspension de la L.C.D.H., membre de la F.I.D.H., avec la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme.

Aussi, nous serons à votre énième rendez-vous à la F.I.D.H. que vous avez fixé le dimanche 07 décembre à 10 h 00, sauf imprévu lié aux mouvements d'embarcation et de transport.

D'ores et déjà, nous pensons être parmi les invités du « SHOW BUSINESS » que la F.I.D.H. organise le lundi 08 décembre, lendemain de notre audition acharnée.

La L.C.D.H. souhaite diffuser largement à vos illustres invités, lors de cette manifestation grandiose de la F.I.D.H., les documents d'appel d'urgence sur la situation actuelle des crimes d'assassinat et de génocide généralisé qui ont cours au Congo, au Darfour, en Somalie, au Polisario, en Mauritanie, en Guinée, au Tchad, en Centrafrique....

Les principaux documents sont lisibles sur le site « Mémoire d'Afrique » que vous incriminez : <http://africa.smol.org>:

- 1) Le Congo, toujours le Congo, encore le Congo et pourquoi le Congo. La L.C.D.H appelle au secours des populations congolaises martyres victimes du génocide en cinq actes. Le 03 novembre 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress235.pdf
- 2) La Guinée, toujours la Guinée, encore la Guinée et pourquoi la Guinée ? 50 ans après – 1958 – 2008. Le grand « NON » historique victorieux contre l'avilissement de l'homme et des populations guinéennes et africaines continue ou le CONTRE –LIVRE BLANC mensonger de Sékou TOURE tortionnaire. Un ouvrage de témoignages pour le Droit à la Mémoire et le Devoir de Mémoire en cours d'élaboration par le rescapé du Camp BOIRO (1970-1980), le Professeur Kapet de BANA, compagnon de cellule n°49 de Diallo TELLI, premier secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.), torturé et mort de diète noire en 1977. Le 02 octobre 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress232.pdf
- 3) Halte au génocide au CONGO ! Manifeste et plainte contre l'inertie, le refus, la complicité, la passivité des Casques Bleus du Conseil de Sécurité des Nations Unies, des forces de l'Union Européenne et de l'Union Africaine dans les conflits au Congo,

- au Tchad, en Centrafrique, au Polisario –sahraoui, en Somalie, en Erythrée, aux Comores, en Guinée Conakry, au Liberia, etc... Le 11 novembre 2008. http://africa.smol.org/docs/cmdp/cmdp_cpress221.pdf
- 4) Communiqué de presse et appel d'urgence au secours de Haïti écrasé, accablé, enseveli par des catastrophes naturelles répétitives d'ouragans dévastateurs et meurtriers. Le 08 septembre 2008. http://africa.smol.org/docs/cmdp/cmdp_cpress213.pdf
 - 5) Appel d'urgence au secours du peuple camerounais, à l'exemple du Tchad, du Liberia, de Centrafrique et de la Mauritanie. Le 12 août 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress226.pdf
 - 6) La Mauritanie, toujours la Mauritanie et encore la Mauritanie ! Le 09 août 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress225.pdf
 - 7) Le Tchad, encore le Tchad, toujours le Tchad !!!! Rappel d'urgence pour le Tchad et l'Afrique. Le 18 juin 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress221.pdf
 - 8) Rappel de l'appel d'urgence. La Guinée, encore la Guinée, toujours la Guinée !!!!! Le 18 juin 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress222.pdf
 - 9) Communiqué de presse du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine, 6^{ème} région d'Afrique, à propos de la situation en Haïti. Au secours d'urgence des populations en péril, sans recours ni secours, sous le gouvernement des Casques Bleus mercenaires des Nations Unies stationnés à Port au Prince. Le 10 avril 2008. http://africa.smol.org/docs/cmdp/cmdp_cpress189.pdf
 - 10) Solidarité active de la L.C.D.H. avec l'Association nigérienne sœur et tous les défenseurs des Droits de l'Homme contre les violations massives des Libertés fondamentales et l'arrestation arbitraire des journalistes dont nous demandons réparation due aux victimes par les bourreaux au pouvoir corrompu au Niger. Le 17 avril 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress217.pdf
 - 11) Solidarité de la L.C.D.H. avec le peuple sahraoui victime de la colonisation marocaine et la complicité des Nations Unies dont l'arbitrage nébuleux ne débouche sur aucune solution favorisant l'indépendance et la souveraineté réclamées par les populations torturées. Le 18 mars 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress210.pdf
 - 12) Solidarité inconditionnelle de la L.C.D.H. avec le peuple frère martyr du TCHAD. Le 13 février 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress202.pdf
 - 13) Solidarité inconditionnelle de la L.C.D.H. avec le peuple frère martyr du TCHAD. La Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclament le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes. Le 21 février 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress204.pdf
 - 14) Communiqué de presse de la L.C.D.H. pour large rediffusion concernant la guerre au Tchad. Réappel d'urgence pour le Tchad et l'Afrique. Le 04 février 2008. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress200.pdf
 - 15) Communiqué de presse de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme en partenariat avec le Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine : « Leçons à tirer de la Conférence de Paris concernant la crise politique et sociale en Côte d'Ivoire et l'instauration de la Paix durable par le respect des libertés démocratiques et des Droits Humains ». Le 4 février 2003. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress30.pdf
 - 16) Communiqué de presse de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme : « Appel d'urgence pour la Côte d'Ivoire pour que les démocrates se réveillent et veillent ». Le 10 décembre 2002. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress24.pdf
 - 17) Communiqué de presse de la L.C.D.H en solidarité avec la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme et le peuple tunisien en deuil suite à l'assassinat BEN ALI. le 27 mai 2002. http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress15.pdf
 - 18) Message de solidarité avec la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme contre le système tortionnaire du gouvernement tunisien de BEN ALI pour la libération inconditionnelle de Monsieur HAMMAMI, arbitrairement détenu dans les geôles criminelles et des destructives de la personne humaine érigées en système du gouvernement dictatorial de Tunisie. le 3 août 2002.

http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress17.pdf

- 19) « Au secours des défenseurs des Droits de l'Homme en Tunisie ! ». le 19.01.2003.http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress27.pdf
- 20) Appel d'urgence de la L.C.D.H.: Le gouvernement tortionnaire tunisien ne se lasse pas de faire des siennes en matière de violations des libertés dont il est le spécialiste légendaire sur le continent : détentions arbitraires, privations criminelles des libertés, sévices meurtriers contre les défenseurs des Droits de l'Homme demeurent le lot quotidien de ce système sanguinaire qu'illustre le cas du couple avocat NASRAOUI-HAMMAMI. Le 4 novembre 2003.http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress50.pdf
- 21) Au secours des défenseurs des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales victimes du gouvernement tunisien tortionnaire et sanguinaire. Le 29 octobre 2005.http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress131.pdf
- 22) Etc.....

En définitive, nous réaffirmons la fierté de la L.C.D.H, dont l'histoire se confond avec l'histoire contemporaine de l'Afrique, en lutte pour la libération, la liberté et la paix au Cameroun, en Afrique et dans le monde. Notre fierté d'être surtout une organisation indépendante vis-à-vis des Etats nationaux, des organisations et des institutions étatiques internationales ou régionales, incarnant la mal gouvernance dont les conséquences sont aujourd'hui patentes, notamment au Congo, au Darfour, en Mauritanie, au Tchad, en Guinée, en Centrafrique, au Cameroun, etc...

Nous sommes surtout fiers d'être les héritiers des fondateurs visionnaires de la F.I.D.H née des guerres mondiales qui se perpétuent de nos jours, ce qui place la L.C.D.H. en première ligne sur tous les fronts et aiguise notre détermination contre vents et marées dont nous protège l'esprit des fondateurs visionnaires de la F.I.D.H.

Enfin, nous sommes fiers, en définitive, que le Ministre Bernard KOUCHNER de la diplomatie française approuve la position de la L.C.D.H. sur le comportement des Casques Bleus et la mission inopérante des Nations Unies au Congo qui se meurt, sans recours ni secours contre une bande de mercenaires assassins impunis

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,
le Président,
Professeur Kapet de BANA,
Ancien torturé rescapé du sinistre camp de concentration BOIRO MAMADOU
de Guinée Conakry (1970 – 1981) libéré grâce
à l'ACAT, à AMNESTY INTERNATIONAL, à la CIMADE
et de l'action de Maître François MITTERRAND, notre avocat.

**SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org**

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter-africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

Objet : réponse au message électronique du 04 avril 2008.

A Madame la Directrice exécutive adjointe,
Madame Juliane FALLOUX,
Madame l'assistante exécutive,
Madame Lydia OGBAZGHI,
Monsieur le Directeur du Bureau exécutif,
Monsieur Antoine BERNARD,
Madame la Présidente de la F.I.D.H.,
Maître Souhayr BELHASEN,

Le 05 avril 2008.

Mesdames, Monsieur,

Nous accusons avec regret, pour ne pas dire, déception, réception de votre message du 04 avril 2008 concernant la lettre de Madame Souhayr BELHASEN, datée du 4 février 2008 (copie ci-jointe) et relative à une procédure concernant la suspension de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme parce que partageant la même adresse électronique africa@smol.org que « l'Académie Internationale Polytechnique Mouammar El Khadafi pour la Paix, la Renaissance africaine et le Développement durable ».

Nous croyons avoir suffisamment répondu par notre lettre datée du 9 novembre 2007 avec documents joints dont nous vous reproduisons la liste en même temps que copie de la lettre elle-même, remise en mains propres à notre sœur Présidente, Maître Souhayr BELHASEN, au siège de la F.I.D.H.:

1. Brochure : « Combat pour Droit à la Mémoire et Devoir de Mémoire ». Edification du « Monument de la Réparation pour la Paix et la Réconciliation universelle avec l'Afrique ».
2. Brochure : « Pour une Pédagogie des Droits de l'Homme et de la Démocratie en Afrique au seuil du 21^{ème} siècle ».
3. Brochure : « Anthologie universelle des Droits des Peuples à disposer d'eux-mêmes dans le contexte de la mondialisation démocratique ».
4. Brochure : Colloque international des Droits de l'Homme et de la Culture de la Paix pour l'intégration régionale et le développement durable des pays des îles africaines de l'Océan Indien (Ile Maurice, Ile de la Réunion, les Seychelles, les Comores et Madagascar). Du lundi 25 au samedi 30 août 2003 - ANTANANARIVO – MADAGASCAR
5. Brochure : Le COLLOQUE des DROITS de L'HOMME sur le thème : « Droits de l'Homme, Mondialisation et Développement démocratique durable à la lumière du

NEPAD » dans les îles africains de l'Océan Indien (Ile Maurice, Ile de la Réunion, les Seychelles, Madagascar, les Comores) – Août 2004.

6. Brochure : « Première Conférence internationale sur l'activation du panafricanisme au seuil du 3^{ème} millénaire en Europe » les 12 et 13 août 2005 à Bonn – Allemagne.
7. Brochure : « Prix Mandela de la Liberté et de la Solidarité entre les peuples ».
8. Brochure : «Le panafricaniste Docteur Félix Roland MOUMIE, Héros de la Libération nationale, de l'indépendance et de l'unité. Prix de la Résistance et de la Liberté ».
9. Brochure : « Pour une pédagogie de l'enseignement du Diopisme ou comment comprendre la pensée de Cheikh Anta Diop, précurseur de la renaissance africaine » ;
10. Brochure : « Académie Internationale Polytechnique Mouammar El Khadafi pour la Paix, la Renaissance africaine et le Développement durable ;
11. Brochure : « Les activités de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme ». En vue du 36^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Lisbonne en avril 2007.
12. Brochure : « Repères sur le site « Mémoire d'Afrique » du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine »
13. Brochure : Ce que veut et peut la diaspora panafricaine des quatre continents : Amérique, Australie, Asie, Europe face aux peuples et à l'histoire au seuil du 21^{ème} siècle . « Message d'espoir à la jeunesse d'Afrique et du monde ».

Nous tenons donc à ce que notre réponse, comme nous l'avions souhaité, soit portée effectivement à la connaissance de chaque membre du Bureau international et finalement au prochain Congrès souverain de la F.I.D.H., car, dans votre lettre citée ci-dessus, on a la triste et dommageable impression que la bureaucratie de la F.I.D.H. est cloisonnée sans transparence, puisqu'à lire le message de Madame Lydia OGBAZGHI, la L.C.D.H. n'a pas réagi aux émotions d'affolement de la F.I.D.H. par rapport au nom du « Guide Mouammar El KHADAFI » que nous prononçons, et ce, alors même que, par conviction et par respect qui caractérisent notre idéal de fidélité à notre grande organisation commune, la F.I.D.H, nous n'avons ménagé un seul instant les efforts de nous déplacer jusqu'au siège pour remettre en mains propres à notre sœur Présidente, Maître Souhayr BELHASSEN, les documents d'explication et d'éclairage qui devaient être mis à la disposition des responsables du Bureau exécutif, en vue de leur compréhension de ce que pense, dit et fait la L.C.D.H. pour la dignité et la liberté des êtres humains au Cameroun, en Afrique et dans le monde (voir article 3 de nos statuts).

Merci de faire circuler l'information. C'est un principe des Droits de l'Homme, et comme l'a dit le Président BEN BELLA lors de l'inauguration de la première Ecole supérieure de journalisme en Algérie, en 1963, que nous dirigeons alors : « **le Droit à l'information, c'est chercher la vérité et la dire** » (cité de mémoire).

Professeur Kapet de BANA,

Président de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme.

P.S. Pour mémoire, l'actualité du combat de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme est axée sur le peuple tibétain avec le DALAI LAMA pour son indépendance ; irakien, afghan, palestinien, camerounais pour le gouvernement en exil contre l'Etat sanguinaire corrompu massacreur de la jeunesse et des populations affamées contre la malgouvernance, en solidarité avec les peuples frères du Tchad, de Centrafrique, du Congo, du Soudan, du Polisario, de Haïti, de Somalie, des Comores, du Liberia, du Burundi, du Rwanda, du Kenya,

du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina Faso, du Bénin, du Togo, de Guinée, du Maroc, de Mauritanie, de Tunisie, d'Égypte, du Zimbabwe, du Niger, du Nigeria, de l'Éthiopie, d'Erythrée, entre autres....Nous ne citons que les pays où le soulèvement du peuple est visible et où les associations et les organisations sont en action également visible et lisible par l'opinion nationale et internationale. Les journalistes et les avocats défenseurs des Libertés fondamentales en Afrique et dans le monde, à l'exemple d'Ingrid BETANCOURT et de MOUSSA KAKA, correspondant de RFI au Niger, entre autres au Sénégal, au Cameroun, au Congo, au Burkina Faso, au Tchad, en Centrafrique que nous soutenons quotidiennement et sans nuance. Aussi, nous demandons à la F.I.D.H. de diffuser largement le programme et l'action au quotidien des organisations membres en exil ainsi que leurs contacts pour faciliter les échanges inter-associatifs ainsi que leurs rapports d'activités que la L.C.D.H. ne peut qu'approuver, comme nous le faisons inconditionnellement, concernant tous les pays du monde antidémocratiques corrompus. C'est l'exemple quotidien de la L.C.D.H., n'en déplaise à ses détracteurs.

PJ : - Copie de la lettre de la F.I.D.H. en date du 04 février 2008.

- Copie de la lettre de la L.C.D.H. en date du 09 novembre 2007.

Ampliation à tous les membres du Bureau International de la F.I.D.H. :

1. **Monsieur Philippe VALLET - trésorier**
2. **Yusuf Alatas - Vice-President - [Turquie]**
3. **Aliaksandr Bialiatski -vice-president- Belarus**
4. **Amina Bouayach -vice-présidente- Maroc**
5. **Juan Carlos Capurro - vice-président - (Argentina)**
6. **Cynthia GABRIEL -vice-president - [Malaysia]**
7. **Sorraya Gutierrez Arguello - Vice-présidente - [Colombia]**
8. **Fatimata Mbaye - vice-présidente - (Mauritanie)**
9. **Vilma Nunez de Escorcia - vice-présidente - (Nicaragua)**
10. **Raji Sourani - vice-président - [Palestine]**
11. **Arnold Tsunga - vice-president - [Zimbabwe]**
12. **Dan Van Raemdonck - vice-président -[Belgique]**
13. **Tanya Ward -vice-présidente- [Irlande]**
14. **Peter WEISS- vice-président - [USA]**
15. **Dismas Kitenge Senga -vice-président - [RDC]**
16. **Karim LAHIDJI - vice-président - [Iran]**
17. **Luis Guillermo Perez - secrétaire général - (Colombia)**
18. **Olivier De Schutter - secrétaire général - [Belgique]**
19. **Florence Bellivier -secrétaire générale- [France]**
20. **Driss El Yazami - secrétaire général - [Maroc]**
21. **Paul Nsapu Mukulu -secrétaire général - [RDC]**

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

Mémoire d'Afrique : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

Objet : réponse au message électronique du 25 juillet 2008.

Le 27 juillet 2008.

A Madame Souhayr BELHASSEN,
Présidente de la F.I.D.H.

Madame la Présidente et très chère sœur,

C'est avec peine, émotion et regret que nous accusons réception de votre lettre datée du 25 juillet relative à votre éternelle préoccupation acharnée de suspendre la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme de la F.I.D.H., et ce, malgré des faits et des actions constants justifiant la fidélité de notre mouvement au combat de l'Humanité pour un monde meilleur de justice et de paix.

Pourtant, malgré votre acharnement, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme persiste à rappeler et à préciser pour vous, pour les militants et défenseurs des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans le monde que nous prendrons pour témoins de la justesse de notre combat humanitaire :

1°) Si la F.I.D.H. n'existait pas, nous la créerions pour libérer le monde de l'injustice et de l'impunité, de la corruption, de la torture, des élections truquées et ensanglantées, de la xénophobie, du racisme, des pratiques inhumaines dégradantes, de l'intolérance, du fanatisme, de l'intégrisme, toutes sources confondues, des guerres civiles, des guerres colonialistes, des guerres impérialistes, marginalisant et précarisant les populations affamées, acculées à l'exil, à l'aventure, aux égarements meurtriers.

2°) La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme a pour programme du combat quotidien sur tous les fronts en Afrique et dans le monde, la renaissance mondiale à la justice, à la bonne gouvernance et au développement démocratique des peuples solidaires dans la paix.

3°) Dans le contexte de l'actualité mondiale de guerres génocidaires en Afrique, au Moyen Orient, en Asie, en Amérique latine, dans les îles africaines de l'Océan indien, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme est présente sur tous les fronts dans les rangs des combattants de la liberté et pour le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes.

Nous sommes d'autant plus étonnés de cette relance de votre acharnement que c'est après le Forum Mondial des Droits de l'Homme de Nantes (30 juin, 1^{er}, 2 et 3 juillet 2008) où nous nous sommes retrouvés une fois de plus face au monde pour lancer le cri d'alarme et d'alerte à la conscience universelle pour en appeler au secours contre l'injustice généralisée et l'impunité qui s'en suit.

Et si vous pensez que d'être assis côte à côte avec nos révérends des voix des plus autorisées qui nous restent, à l'exemple de notre vénéré compagnon Elie Wiesel pour ovationner et la libération d'Ingrid Betancourt du maquis des terroristes, et pour déplorer l'exil de notre sœur de combat, Taslima Nasreen, et en même temps, pour nous aligner sur les positions du révérend Dalai Lama pour l'indépendance et la liberté du peuple tibétain, et ce, en compagnie de tous ces grands défenseurs des Droits de l'Homme d'Afrique et du monde avec lesquels la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme fait corps sur tous les fronts du combat de la liberté, votre vision de la F.I.D.H. serait -elle si différente, c'est la question que la L.C.D.H. souhaite poser aux dirigeants actuels de la F.I.D.H., tant à sa structure qu'à sa gestion et son mode opérationnel inter-associatif.

Mais rassurez-vous, Madame la Présidente, très chère sœur de combat, qu'avant vous, à la tête de la F.I.D.H. et avec vous, comme après vous, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme restera toujours une organisation de vrais défenseurs des libertés fondamentales et du Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes au Cameroun, en Afrique et dans le monde.

Aussi, il nous plaît de rappeler que nous sommes fiers de compter parmi les partenaires de la L.C.D.H., les grandes organisations d'audience mondiale, à l'exemple de l'ACAT, d'AMNESTY INTERNATIONAL, de la CIMADE, de HUMAN RIGHTS WATCH, qui nous ont sortis du camp de torture et de concentration BOIRO MAMADOU de Guinée Conakry parmi les rescapés après 10 années de mort lente. (1970 – 1981)

Encore une fois, lisez la position de la L.C.D.H. sur le génocide au Rwanda, au Congo, au Tchad, au Darfour, au Gabon, au Burundi, en Centrafrique, en Angola, au Polisario, en Ethiopie, en Somalie, au Cameroun, en Afghanistan, en Palestine, au Liban, en Haïti, en Irak, au Pakistan, en Yougoslavie, en Bosnie, au Cambodge, au Tibet, pour comprendre l'inefficacité, l'impuissance, l'incapacité, la complicité, le laxisme de ce qu'on a convenu d'appeler « communauté internationale » sous l'égide des Nations dites Unies et du Conseil dit de Sécurité.

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, nous voulons le réaffirmer, est une organisation dont l'histoire se confond avec l'histoire contemporaine du Cameroun, de l'Afrique et de la défense de la paix dans le monde, contre toute vision erronée de la liberté de conscience conduisant à une mauvaise interprétation des statuts de la F.I.D.H. que chacun invoque pour justifier sa gestion et non pas les objectifs à atteindre sur le champ du combat pour le bien être des peuples.

Aussi, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme :

1) sera présente à la prochaine réunion du Bureau International suivant le terme de votre lettre du 25 juillet 2008.

2) souhaite qu'auparavant tous les membres du bureau international soient en possession de tous les documents d'information que nous avons largement fournis au bureau exécutif pour aboutir à notre rencontre du 23 juin 2008 au siège de la F.I.D.H. ; ce dossier étant constitué des principaux documents ainsi énumérés :

14. Brochure : « Combat pour Droit à la Mémoire et Devoir de Mémoire ». Edification du « Monument de la Réparation pour la Paix et la Réconciliation universelle avec l'Afrique ».

15. Brochure : « Pour une Pédagogie des Droits de l'Homme et de la Démocratie en Afrique au seuil du 21^{ème} siècle ».

16. Brochure : « Anthologie universelle des Droits des Peuples à disposer d'eux-mêmes dans le contexte de la mondialisation démocratique ».

17. Brochure : Colloque international des Droits de l'Homme et de la Culture de la Paix pour l'intégration régionale et le développement durable des pays des îles africaines de l'Océan Indien (Ile Maurice, Ile de la Réunion, les Seychelles, les Comores et Madagascar). Du lundi 25 au samedi 30 août 2003 - ANTANANARIVO – MADAGASCAR
18. Brochure : Le COLLOQUE des DROITS de L'HOMME sur le thème : « Droits de l'Homme, Mondialisation et Développement démocratique durable à la lumière du NEPAD » dans les îles africaines de l'Océan Indien (Ile Maurice, Ile de la Réunion, les Seychelles, Madagascar, les Comores) – Août 2004.
19. Brochure : « Première Conférence internationale sur l'activation du panafricanisme au seuil du 3^{ème} millénaire en Europe » les 12 et 13 août 2005 à Bonn – Allemagne.
20. Brochure : « Prix Mandela de la Liberté et de la Solidarité entre les peuples ».
21. Brochure : «Le panafricaniste Docteur Félix Roland MOUMIE, Héros de la Libération nationale, de l'indépendance et de l'unité. Prix de la Résistance et de la Liberté ».
22. Brochure : « Pour une pédagogie de l'enseignement du Diopisme ou comment comprendre la pensée de Cheikh Anta Diop, précurseur de la renaissance africaine » ;
23. Brochure : « Académie Internationale Polytechnique Mouammar El Khadafi pour la Paix, la Renaissance africaine et le Développement durable ;
24. Brochure : « Les activités de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme ». En vue du 36^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Lisbonne en avril 2007.
25. Brochure : « Repères sur le site « Mémoire d'Afrique » du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine »
26. Brochure : Ce que veut et peut la diaspora panafricaine des quatre continents : Amérique, Australie, Asie, Europe face aux peuples et à l'histoire au seuil du 21^{ème} siècle . « Message d'espoir à la jeunesse d'Afrique et du monde ».

D'autre part, nous vous communiquons le compte rendu de notre participation au 3^{ème} Forum Mondial des Droits de l'Homme de Nantes où nous avons articulé et réitéré, face au monde et à l'histoire, notre foi dans le combat pour la liberté et la paix contre l'injustice, l'impunité, la corruption, la malgouvernance nationale et internationale, le mal développement, les pratiques dégradantes et la torture, la dictature engendrant les guerres civiles et néocoloniales en Afrique, en Palestine, en Afghanistan, en Irak, en Amérique latine, au Tibet, au Tchad, au Darfour, au Congo, au Polisario, etc.....

Encore une fois, nous confirmons que nous nous rendrons, comme prévu, à la réunion du Bureau International que vous tiendrez prochainement pour être entendu publiquement.

Amicalement et salutations militantes.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,
le Président,
Professeur Kapet de BANA,
Ancien torturé rescapé du sinistre camp de concentration BOIRO MAMADOU
de Guinée Conakry (1970 – 1981) libéré grâce
à l'ACAT, à AMNESTY INTERNATIONAL, à la CIMADE
et l'action de Maître François MITTERRAND, notre avocat.

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

Mémoire d'Afrique : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

| | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Rubens UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

A Madame Souhayr Belhasen,
Présidente de la F.I.D.H.

Le 09 novembre 2007

Ma très chère sœur,

Suite à votre message téléphonique et votre lettre datée du 26 novembre 2007 relative à l'effolement que suscite le nom du Guide Khadafi, pour moi, panafricaniste, que vous lisez dans les envois d'africa@smol.org et que vous qualifiez d'assassin, entre autres expressions.

Madame la Présidente et Chère sœur,
Nous vous donnons quelques clarifications :

- 1) La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme n'a aucun lien associatif ni institutionnel avec « **l'Académie Internationale Polytechnique Mouammar El Khadafi pour la Paix, la Renaissance africaine et le Développement durable** ».
- 2) L'adresse électronique africa@smol.org n'appartient ni à la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, ni à l'Académie Khadafi, ni au Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine. Maintenant, si c'est le fait qu'on utilise la même adresse électronique pour tous nos envois, et ce, par économie et efficacité, qui vous gêne, vous ne recevrez plus rien de ce qui touche au nom de Khadafi et dont les idées et la philosophie sur l'Unité Africaine et la défense de l'Afrique ne sauraient laisser aucune génération indifférente de notre temps.

Nous espérons que cela est clair ! Et pour clore ce point, nous souhaitons avoir la liste des protestataires dont vous parlez. Et pour leur information et pour l'Histoire, il est important que vous sachiez que l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme dont le siège est à Ouagadougou, et qui rassemble un nombre important des membres de la F.I.D.H., figure parmi les lauréats du « **Prix Khadafi des Droits de l'Homme** », au plan continental depuis 1994. Le même Prix Khadafi des Droits de l'Homme dont sont titulaires des héros de la Révolution et de la Libération de l'Afrique, à l'exemple du Président Ben BELLA, Libérateur de l'Algérie dont je suis le compagnon. Pour tout vous dire, mon fils porte le nom de Ben Bella à l'état civil, par alliance révolutionnaire, né en Guinée Conakry en 1970, pendant que le Président Ben BELLA était prisonnier en Algérie qu'il a pourtant libérée....

Madame la Présidente et Chère sœur,

J'ai défilé physiquement aux côtés du Président BOURGUIBA et le peuple héroïque de la Tunisie victorieuse pour la libération de Bizerte occupée par les bases fascistes génocidaires de la France coloniale....

J'ai fait partie comme notre sœur de combat, Danielle MITTERRAND, fondatrice de la « **Fondation France Libertés** », du Comité International de libération de MANDELA

contre l'apartheid, comme auparavant, j'ai formé avec Maître Vergès, le Comité de libération de BEN BELLA à partir de 1959.....

C'est de nos mains, en compagnie du Président Félix Roland MOUMIE de l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.) qu'on est venu enlever Patrice LUMUMBA, Premier Ministre, à Léopoldville, pour aller l'assassiner dans les conditions que l'on sait, et pour que ce soit moi, plus tard, qui fus désigné par la direction du maquis de la révolution camerounaise pour défendre le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes et les Libertés fondamentales devant la 1115^{ème} séance de la 16^{ème} session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, consacrée aux problèmes de la réunification et de l'indépendance du Cameroun et de l'affaire congolaise, en avril 1961, après l'assassinat de MOUMIE en plein cœur de Genève, le 03 novembre 1960. Et comme je vous l'ai dit au téléphone, je viens de Genève pour le « **Prix Docteur Félix Roland MOUMIE** » que nous avons conçu pour marquer cette phase de notre histoire que j'incarne à 69 ans de combat ininterrompu.

J'ai été le compagnon de Kwamé N'Krumah et de Amilcar Cabral, chargé de leur apprendre le français dans notre exil commun en Guinée Conakry, étant alors Doyen de la Faculté des Sciences Economiques de Conakry et de l'Institut Polytechnique Abdel Gamel Nasser à Conakry....

Je suis le détenteur du testament de Diallo TELLI, premier secrétaire général de l'OUA, ancien Ministre de la Justice en Guinée, mort dans notre cellule commune n°49 du camp de torture et de concentration BOIRO MAMADOU en Guinée Conakry, après 10 années dans l'obscurité....

Au Forum Mondial des Droits de l'Homme pour l'Afrique à Tunis en 1992, j'ai fait lever pendant de longues minutes l'assemblée quand j'ai axé mon intervention sur la Palestine par cette phrase : « **Nous sommes tous des palestiniens !** ».

J'ai rédigé avec le Président BOUTEFLIKA, alors Ministre des Affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire, le discours du Président BEN BELLA pour la création de l'O.U.A., en 1963, à Addis Abeba, dont la phrase célèbre : « **Pas d'Afrique blanche, pas d'Afrique noire, mais l'Afrique du Nord au Sud, du Centre, de l'Ouest et de l'Est** » a été le socle de l'Unité africaine retrouvée.....Je suis fier d'avoir été parmi les rédacteurs de la Charte africaine des Droits de l'Homme avec la mention « **des Droits de l'Homme et des Peuples** ».

Au Forum Mondial des Nations Unies pour les Droits de l'Homme à Vienne (1993), j'ai été de ceux, avec les deux célèbres désormais Présidents d'honneur de notre grande F.I.D.H., Maître Jacobi et Maître Kaba, qui ont participé avec notre ami commun, Maître Badinter, au premier débat initiant la première Cour Pénale Internationale qui, aujourd'hui, est consacrée par le Traité de Rome que la génération actuelle anime entre les mains des traîtres qui, au lieu de condamner les génocidaires comme les BUSH, Tony BLAIR, et leurs suppôts tortionnaires africains, Paul BIYA, Hissene HABRE, Zine el-Abidine Ben ALI, Omar BONGO, Sassou N'GUESSO, EYADEMA, entre autres, ne font que nous distraire pour réduire nos organisations bureaucratiques à jouer aux « **Médecins protestataires après la Mort** ».....

A cette Conférence Mondiale des Droits de l'Homme à Vienne, nous avons formé une chaîne de protection de solidarité internationale autour du Dalai Lama, victime de l'ostracisme de la coalition impérialiste chinoise et américaine. Notre frère Sidiki Kaba était parmi nous.

Pour tout dire, c'est à vos propres côtés que j'ai porté, étant en première ligne, la pancarte de la F.I.D.H. à Lisbonne lors de notre dernier Congrès aux côtés du vaillant peuple victorieux portugais pour la révolution des œillets contre le fascisme de SALAZAR. Nous n'étions pas nombreux à porter cette pancarte du début à la fin de cette longue marche malgré le poids de mon âge.

Maintenant, nous avons initié le combat pour aboutir à la 6^{ème} région d'Afrique représentant la diaspora panafricaine, animé par le Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine pour qu'enfin l'Afrique s'unisse, comme l'a dit N'Krumah à Addis Abeba en 1963, et que continue Khadafi pour le gouvernement des Etats-Unis de l'Union Africaine avec les ONG et la société civile à Syrte, à Tripoli, à Accra, (2007)... et notre Société Savante des Encyclopédistes africains qui écrit, comme l'a dit Patrice LUMUMBA, les 240 volumes en chantier de la Première grande Encyclopédie politique, économique, sociale et culturelle de l'Afrique et de la diaspora, et c'est ici qu'intervient « **l'Académie Internationale Polytechnique Mouammar El Khadafi pour la Paix, la Renaissance africaine et le Développement durable** » dans le domaine de la pensée panafricaine dont la mission se conçoit bien et s'énonce clairement au plan continental, pour que les générations futures s'y retrouvent dans le Droit à la Mémoire et le Devoir de Mémoire.

Je ne suis pas le fonctionnaire ou le cadre rétribué par l'Académie Khadafi. Je suis un penseur missionnaire du panafricanisme, héritier de Toussaint Louverture, de Martin Luther King, de Dubois, de Garvey, de Cheikh Anta Diop, de Aimé Césaire, de Frantz Fanon, de Ben Barka, et par rapport à mes contemporains, j'emprunte aux hommes au pouvoir les idées qu'ils peuvent avoir concernant la renaissance et l'unité africaines, à l'exemple, notamment, des Présidents Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, de Alpha Oumar Konaré de la Commission de l'Union Africaine, de Mouammar El Khadafi de Libye, et j'entends par **Renaissance africaine** que l'Afrique renaît des cendres de la traite négrière, de l'esclavage, de la colonisation et de la néocolonisation sanguinaires génocidaires et criminels de l'Europe impérialiste et du Vatican esclavagiste.

Mon gouvernement idéal est celui de la jeunesse du futur et non pas celui des protestataires qui ambitionnent le pouvoir politique dans leur pays respectif sous le couvert des Droits de l'Homme dont ils ignorent le sens et la philosophie, avec cette expression légendaire ou célèbre : « **ôte-toi de là pour que je m'y mette** ». Je suis le pédagogue de l'histoire et de la pensée politique de l'unité africaine à travers les étapes successives : O.U.A. – U.A - Etats-Unis d'Afrique.

Nous avons été en première ligne contre l'embargo et le crime du gouvernement génocidaire américain contre le peuple et la jeunesse héroïques de la Libye victorieuse après tant de morts, femmes, enfants, jeunesse, ensevelis sous les bombes américaines et l'asphyxie de l'embargo privant les populations innocentes d'eau, de nourriture et de lumière. Quand je suis à Tripoli, c'est pour continuer, au nom de l'Afrique, ce combat de libération des peuples sans cesser d'être solidaire avec les peuples d'Afghanistan, de Bosnie, de Yougoslavie, et plus atrocement encore, de celui d'Irak qui fait l'actualité mondiale que nous réproprons et la F.I.D.H. est en possession de nos prises de position régulières et quotidiennes.

Quand vous pourrez me rencontrer comme vous l'avez souhaité, faites-moi signe et pour la circonstance, j'aurais également souhaité la présence de mes frères et sœurs de la Ligue sœur libyenne et de tous ceux qui le souhaitent en espérant que vous leur aurez communiqué toutes les pièces jointes à la lecture de cette communication – réponse pour leur éclairage fraternel militant.

La philosophie de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme s'inspire de la pensée et du combat des gens qui sont morts pour la liberté et dont les noms figurent à l'en-

tête de cette correspondance –réponse, et d’où le **Prix de la résistance et de la liberté pour la paix Félix Roland MOUMIE** que nous venons de décerner à Genève, au cours d’une **Conférence sur le panafricanisme, du 03 au 05 novembre 2007, illustre notre pensée et la continuité de notre combat sans déviation nébuleuse.**

En conclusion, j’ai dédié ma vie à la jeunesse d’Afrique et du monde pour perpétuer le combat de la liberté et de la dignité en me réclamant de Dreyfus, de Toussaint Louverture, de Patrice Lumumba, de Martin Luther King, de Frantz Fanon, de Ben Barka, de Thomas Sankara, de Che Guevara, de Ruben Um Nyobé, de Amilcar Cabral, de Ernest Ouandié, de Ossende Afana, et, dans tous les cas, de tous ceux qui sont morts les armes à la main pour la liberté, la dignité, l’amour et la solidarité entre les êtres, les nations et les peuples.

Pour ce faire, vivre selon le grand penseur Nietzsche en homme d’action et agir en homme de pensée pour la primauté du Droit et la prééminence des intérêts de la société nationale et internationale dans la Paix retrouvée.

Et comme avait dit Churchill à Staline, à Yalta : « Mieux vaut bla-bla que boum-boum » pour la quiétude universelle et pour que « plus jamais ça ! ».

Il n’y a que trois façons de promouvoir, protéger et défendre les libertés fondamentales et démocratiques de l’homme et des peuples :

- L’insurrection contre l’injustice et la répression.
- La démocratie par l’éducation aux Droits de l’Homme.
- La bonne gouvernance transparente alternante et la diffusion des idées de paix et de solidarité.

C’est ce que j’appelle « VIVRE LES DROITS de l’HOMME ».

La Ligue Camerounaise des Droits de l’Homme demeure fidèle aux idéaux de notre organisation mère, la F.I.D.H, et a été de tous les Congrès à partir de 1988, sans faille et sans interruption, à Caen (1988), à l’Opéra Bastille - Paris (1989), à Turin – Italie (1991), à Madrid – Espagne (1995), à Dakar – Sénégal (1998), à Casablanca – Maroc (2001), à Quito – Equateur (2004) et à Lisbonne – Portugal (2007) et si les militants le souhaitent, nous porterons ce problème de Khadafi à l’ordre du jour du prochain congrès.

« Quand l’Afrique se libérera, le monde s’humanisera ! »

Professeur Kapet de BANA,
Président de la Ligue Camerounaise des Droits de l’Homme.

P.S.

Que nous sachions, c’est en Libye que tous les tchadiens en exil armés et les autorités criminelles de N’Djamena se trouvent présentement pour rechercher les solutions à leurs guerres d’exercice du pouvoir. Et pendant ce temps là, la Ligue Camerounaise des Droits de l’Homme et sa sœur la Ligue Tchadienne, indéfectiblement liées avec le peuple victime, protestent quotidiennement et la F.I.D.H. le sait. Rien ne se passe au Tchad sans que la L.C.D.H. s’allie à la Ligue Tchadienne pour le combat contre l’opresseur.

C’est à Brazzaville chez Sassou N’GUESSO, sanguinaire criminel, que se tient le Forum des ONG où notre Présidente de la F.I.D.H. prononce le discours d’ouverture.

Personne, mieux que la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme ne prononce les vraies expressions adéquates pour nommer les crimes que les dirigeants sanguinaires commettent sur les populations innocentes dans tous les pays africains sans exception.....

Quand on pense que tous les juristes africains et autres avocats n'excellent dans leur art et science qu'avec le CODE NAPOLEON, ce célèbre génocidaire pourfendeur esclavagiste des peuples d'Afrique et arabes, et qu'ils sont tous, pour la plupart, des sujets de l'église romaine dont ils sont des chrétiens fidèles, sans oublier que le Pape a ordonné et béni l'esclavage des africains et la razzia qui s'en est suivie et la colonisation qui en est le prolongement et le néocolonialisme qui en est l'application, perpétrant les séquelles contre le Droit, la Liberté et la Dignité des Peuples.

A quand le vrai combat de l'exorcisme, surtout pas à la tribune de l'Union Africaine et du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui massacre nos peuples à coups de Casques Bleus, prostituant nos populations et vandalisant nos banques sans que le Droit de l'homme soit réellement appliqué par rapport à son essence contre l'ignorance et l'oubli qui ont engendré les calamités dont souffre le monde.

Y a t'il en Afrique un seul Chef d'Etat qui ne soit pas assassin et contre lequel nous protestons tous les jours sans jamais appeler le peuple à s'insurger pour le renverser ? Nous nous confinons dans des protestations verbales à l'ONU et à travers les capitales africaines où on tient les Conférences de la F.I.D.H., sous l'ouverture officielle des autorités criminelles. S'il ne tenait que de nous, la F.I.D.H. devrait être à la tête de l'insurrection armée de libération nationale dans tous les pays membres. Au lieu de cela, chaque ligueur désigne sa cible, soit dans son pays propre, soit dans les autres pays qu'il n'aime pas, et jamais une proclamation d'ensemble d'une révolution de Droit contre le fascisme ambiant qui mine nos peuples, de la part de la F.I.D.H., dont nous connaissons le mécanisme du fonctionnement et de la pratique, pour être parmi des plus actifs et des plus convaincus.

Personne n'ignore que c'est en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Libye, qu'on traque continuellement les travailleurs, la jeunesse et les refoule dans le désert ou dans la mer où ils périssent sans secours ni recours, comme au temps de la traite négrière. On a presque envie d'appeler, cette fois-ci, Christophe COLOMB et la papauté romaine au secours.

C'est tout cela que nous expliquons à travers nos conférences en pédagogues de l'histoire dans « **l'Académie Polytechnique Internationale Mouammar El Khadafi pour la Paix, la Renaissance africaine et le Développement durable** » pour que la nouvelle génération soit informée et relève le défi autrement que par nos spécialistes d'enquêtes et de supervision des élections truquées et ensanglantées qui installent finalement au pouvoir les sanguinaires qui nous acculent à l'exil. Et nos vies s'étiolent dans des protestations stériles au sein des organisations legalistes. Et tous ceux qui s'exilent comme moi et les autres, sont taxés d'extrémistes.

En clair, on ne s'exile pas contre un homme mais contre un système qu'on doit à tout prix liquider et pour ce qui concerne le Cameroun, nous sommes décidés à liquider le système politique, nous disons bien, le système politique qui mine notre pays depuis 50 ans du néocolonialisme corrompu et sanguinaire et la F.I.D.H. le sait. Et à ce titre, nous fraternisons avec tous les réfugiés du monde pourvu qu'on s'accorde sur les principes d'une « Internationale des réfugiés ». Sinon, quelle différence y aurait-il entre la rébellion casamançaise, tchadienne, centrafricaine, congolaise, du Polisario, angolaise, guinéenne, libérienne, marocaine, algérienne, soudanaise, éthiopienne, du Darfour, somalienne, comorienne, malgache, sierra léonienne, togolaise face à une oligarchie de père en fils, etc, etc.....

Nous devons expliquer tout ceci aux peuples et à la conscience universelle, c'est la mission d'une Académie qui explique la pensée, la philosophie, la méthodologie des hommes quels qu'ils soient, par rapport à la trilogie de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils disent et de ce qu'ils font.

Documents joints :

- Brochure : « Combat pour Droit à la Mémoire et Devoir de Mémoire ». Edification du « Monument de la Réparation pour la Paix et la Réconciliation universelle avec l'Afrique ».
- Brochure : « Pour une Pédagogie des Droits de l'Homme et de la Démocratie en Afrique au seuil du 21^{ème} siècle ».

- Brochure : « Anthologie universelle des Droits des Peuples à disposer d'eux-mêmes dans le contexte de la mondialisation démocratique ».
- Brochure : Colloque international des Droits de l'Homme et de la Culture de la Paix pour l'intégration régionale et le développement durable des pays des îles africaines de l'Océan Indien (Ile Maurice, Ile de la Réunion, les Seychelles, les Comores et Madagascar). Du lundi 25 au samedi 30 août 2003 - ANTANANARIVO – MADAGASCAR
- Brochure : Le COLLOQUE des DROITS de L'HOMME sur le thème : « Droits de l'Homme, Mondialisation et Développement démocratique durable à la lumière du NEPAD » dans les îles africaines de l'Océan Indien (Ile Maurice, Ile de la Réunion, les Seychelles, Madagascar, les Comores) – Août 2004.
- Brochure : « Première Conférence internationale sur l'activation du panafricanisme au seuil du 3^{ème} millénaire en Europe » les 12 et 13 août 2005 à Bonn – Allemagne.
- Brochure : « Prix Mandela de la Liberté et de la Solidarité entre les peuples ».
- Brochure : «Le panafricaniste Docteur Félix Roland MOUMIE, Héros de la Libération nationale, de l'indépendance et de l'unité. Prix de la Résistance et de la Liberté ».
- Brochure : « Pour une pédagogie de l'enseignement du Diopisme ou comment comprendre la pensée de Cheikh Anta Diop, précurseur de la renaissance africaine » ;
- Brochure : « Académie Internationale Polytechnique Mouammar El Khadafi pour la Paix, la Renaissance africaine et le Développement durable ;
- Brochure : « Les activités de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme ». En vue du 36^{ème} Congrès de la F.I.D.H. à Lisbonne en avril 2007.
- Brochure : « Repères sur le site « Mémoire d'Afrique » du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine »
- Brochure : Ce que veut et peut la diaspora panafricaine des quatre continents : Amérique, Australie, Asie, Europe face aux peuples et à l'histoire au seuil du 21^{ème} siècle . « Message d'espoir à la jeunesse d'Afrique et du monde ».

POUR EN SAVOIR PLUS: « Mémoire d'Afrique » :

<http://africa.smol.org>

Ampliation

- Secrétaire Général des Nations Unies
- Président du Conseil de Sécurité
- Secrétaire Général de l'UNESCO
- Président de l'Union Africaine
- Président de la Commission de l'Union Africaine
- Président de l'Union Européenne
- Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève
- Gouvernements membres des Nations Unies
- **Organisations de défense des Droits de l'Homme :**
 - Amnesty International
 - Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)
 - Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)
 - Human Rights Watch (H.R.W.)
 - Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)
 - Et autres intéressés.

SECRÉTARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

Mémoire d'Afrique : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org